Promotion de la santé Canada 2019

Formulaire de mise en candidature pour les Prix de reconnaissance



Directives

Le processus de mise en candidature pour les Prix de reconnaissance 2019 de Promotion de la santé Canada comprend:

1) Le formulaire de mise en candidature pour les Prix de reconnaissance doit être dûment rempli et soumis à l’adresse courriel suivante : hpcrecognitionawards@gmail.com.

2) Deux lettres d’appui provenant de sources professionnelles ou académiques :

- Les lettres d’appui ne doivent pas dépasser 1000 mots

- Les lettres d’appui doivent être soumises par voie électronique seulement (des lettres rédigées à la main seront refusées) à l'adresse courriel suivante : hpcrecognitionawards@gmail.com.

- Les lettres d’appui doivent être adressées au : "Comité des Prix de reconnaissance de Promotion de la santé Canada".

- La personne qui propose un candidat pour un Prix de reconnaissance NE PEUT PAS soumettre une lettre d’appui pour ce même candidat. Les deux lettres d’appui doivent provenir de personnes différentes que le proposant.

Veuillez noter que le formulaire de mise en candidature ainsi que les deux lettres d’appui doivent être soumis avant la date limite pour que la mise en candidature soit complète et afin qu’elle soit évaluée.

Le formulaire de mise en candidature et les deux lettres d’appui doivent être soumis avant le 21 octobre 2019 à 23h59 heure normale du Pacifique.

Critères d’admissibilité

Pour être admissible pour un prix de reconnaissance, le candidat doit :

* Être professionnel, bénévole, étudiant ou à la retraite (uniquement pour les Prix d’excellence pour l’ensemble de ses réalisations) au sein d’un établissement d'enseignement, d’une organisation à but non-lucratif, d’une organisation non-gouvernementale, d’un département ou d’une agence du gouvernement fédéral, d’un gouvernement provincial ou d’un gouvernement municipal, d’un cabinet de conseils ou d’une agence du secteur privé au Canada.
* Détenir un poste de promotion de la santé ou un poste dont les activités sont reliées à la promotion de la santé.
* Il n’est pas obligatoire que tous les membres d’une l'équipe ou d’un groupe soient promoteurs de la santé (les équipes et les groupes multidisciplinaires sont encouragés à postuler).

À noter que nous acceptons les candidatures des membres de Promotion de la santé Canda et des non-membres. Par contre, les auto-nominations ne seront pas acceptées.

Questions?

Veuillez contacter le coordonnateur des Prix de reconnaissance de Promotion de la santé Canada,

Joel Kaushansky par courriel :

hpcrecognitionawards@gmail.com

Section 1 - Catégories du Prix de reconnaissance

Veuillez indiquer le prix pertinent à votre nomination. Les candidats peuvent être nominés pour une catégorie de prix seulement.

1) Le Prix de l’étoile montante est décerné aux promoteurs de la santé qui se sont démarqués de façon exceptionnelle en début de carrière. Les candidats s’illustrent par l’excellence de leur pratique et de leur engagement envers la profession, démontrent des qualités de leadership exemplaires et participent à l’avancement de la promotion de la santé au Canada ou au niveau international.

* Les candidats admissibles pour ce prix doivent avoir moins que sept (7) ans d’expérience professionnelle.
* Un maximum de cinq (5) Prix de l’étoile montante sera accordé.

2) Le Prix de la mi-carrière est décerné aux promoteurs de la santé qui sont à la mi-carrière et qui se démarquent par l’excellence dans leur parcours professionnel. Les candidats illustrent une pratique exemplaire exercée selon les plus hauts standards, démontrent des avancements dans des rôles de leadership et de gestion et ont contribué de façon significative à l’avancement de la promotion de la santé au Canada ou au niveau international.

* Les candidats admissibles pour ce prix doivent avoir un minimum de six (6) ans d’expérience professionnelle.
* Un maximum de trois (3) Prix de la mi-carrière sera accordé.

3) Le Prix d’excellence pour l’ensemble de ses réalisations est décerné aux promoteurs de la santé passionnés et visionnaires qui, tout au long de leur carrière, se sont démarqués par leurs actions et réalisations qui contribuent au rayonnement du domaine de la promotion de la santé. De plus, les lauréats distingués sont reconnus pour leur engagement envers la promotion de la santé et de l'équité en matière de santé, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'atteindre leur plein potentiel.

* Les candidats admissibles pour ce prix doivent avoir un minimum de 25 ans d’expérience professionnelle.
* Les candidats pour ce prix peuvent être soit un professionnel, bénévole, étudiant ou être à la retraite.
* Un maximum de deux (2) Prix d’excellence pour l’ensemble de ses réalisations sera accordé.

4) Le Prix d'excellence pour une organisation est décerné aux organisations créatives et passionnées qui évoques les valeurs, les croyances et les idées fondamentales de la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ces organisations doivent faire preuve d'une créativité et d'une initiative exemplaire en intervention pour l’amélioration de la promotion de la santé et de l’équité en matière de santé ainsi que pour la réduction des inégalités sociales de la santé dans des communautés canadiennes. Les interventions peuvent prendre la forme de plaidoyer, de développement de politiques publiques favorables à la santé et aux milieux sains et d’actions communautaires.

* Les candidatures admissibles sont limitées aux établissements d'enseignement, organisations à but non-lucratif, organisations non-gouvernementales, départements ou agences du gouvernement fédéral, d’un gouvernement provincial ou d’un gouvernement municipal, cabinets de conseils ou agences du secteur privé.
* Un maximum de deux (2) Prix d’excellence pour une organisation sera accordé.

5) Le Prix d’excellence d'équipe ou de groupe est décerné aux équipes ou aux groupes passionnés et innovateurs qui, grâce à leurs efforts collaboratifs, ont contribué de manière significative à aborder les problèmes d'inégalité et d'équité en matière de santé dans des communautés canadiennes. Les initiatives développées par ces équipes ou groupes peuvent prendre la forme de plaidoyer, de développement de politiques publiques favorables à la santé et aux milieux sains et de d’actions communautaires.

* Les candidatures admissibles pour ce prix doivent être soit des professionnels, bénévoles ou étudiants au sein d’un établissement d'enseignement, d’une organisation à but non-lucratif, d’une organisation non-gouvernementale, d’un département ou d’une agence du gouvernement fédéral, d’un gouvernement provincial ou d’un gouvernement municipal, d’un cabinet de conseils ou d’une agence du secteur privé.
* Il n’est pas obligatoire que tous les membres de l'équipe ou du groupe soient promoteurs de la santé (les équipes et les groupes multidisciplinaires sont encouragés à postuler).
* Un maximum de deux (2) Prix d’excellence d’équipe ou de groupe sera accordé.

6) Le Prix étudiant est décerné aux étudiants remarquables qui étudient la promotion de la santé au sein d’un établissement postsecondaire. Les candidats doivent détenir un dossier académique exceptionnel, démontrer des qualités de leadership exemplaires dans le milieu académique et le milieu communautaire en lien avec la promotion de la santé et faire preuve de grand potentiel pour l’avancement de la promotion de la santé au Canada ou au niveau international.

* Les candidats admissibles pour ce prix doivent être inscrits (à temps plein ou à temps partiel) dans un établissement postsecondaire canadien.
* Un maximum de deux (2) Prix étudiant sera accordé aux étudiants de premier cycle.
* Un maximum de deux (2) Prix étudiant sera accordé aux étudiants de deuxième cycle.
* Un maximum de deux (2) Prix étudiant sera accordé aux étudiants de troisième cycle ou aux stagiaires postdoctoraux.

7) Le Prix académique est décerné aux individus qui travaillent en milieu d’éducation postsecondaire, qui font preuve d’un parcours académique exceptionnel relié à la promotion de la santé, qui détiennent un historique d’implication au sein des initiatives de santé à l’extérieur du milieu académique et qui se démarquent par leur fort engagement pour l’avancement de la promotion de la santé au Canada et au niveau international.

* Les candidats admissibles pour ce prix doivent enseigner ou réaliser de la recherche (soit à temps partiel ou à temps plein) dans un établissement postsecondaire agréé au Canada.
* Un maximum de trois (3) Prix de début de carrière académique sera accordé aux individus ayant de 0 à 10 ans d’expérience académique.
* Un maximum de deux (2) Prix de mi-carrière académique sera accordé aux individus ayant de 11 à 20 ans d’expérience académique.
* Un (1) Prix de fin de carrière académique sera accordé à un individu ayant 21 ans ou plus d’expérience académique.

 Section 2 – Informations du proposant

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom (prénom, nom)** |  |
| **Adresse courriel** |  |
| **Numéro de téléphone** |  |
| **Adresse** |  |
| **Employeur actuel** |  |
| **Poste actuel** |  |
| **Relation avec le candidat/ organisation/ équipe ou groupe** |  |

Section 3 – Renseignements sur le candidat

Veuillez sélectionner une seule catégorie de prix pour le candidat. Veuillez écrire « oui » dans la colonne correspondant à la catégorie de prix sélectionnée.

|  |  |
| --- | --- |
| **Prix de l’étoile montante** |   |
| **Prix de la mi-carrière** |  |
| **Prix d’excellence pour l’ensemble de ses réalisations** |  |
| **Prix d'excellence pour une organisation** |  |
| **Prix d’excellence d'équipe ou de groupe** |  |
| **Prix étudiant (premier cycle)** |  |
| **Prix étudiant (deuxième cycle)** |  |
| **Prix étudiant (troisième cycle ou postdoctorat)** |  |
| **Prix de début de carrière académique** |  |
| **Prix de mi-carrière académique** |  |
| **Prix de fin de carrière académique** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat** (Si vous nominez une équipe ou un groupe, veuillez indiquer les noms de tous les membres. Si vous nominez une organisation, veuillez indiquer le nom de l'organisation). |  |
| **Adresse courriel** (Si vous nominez une équipe, un groupe ou une organisation, veuillez indiquer seulement une adresse courriel pour le groupe ou l’organisation.). |  |
| **Numéro de téléphone**(Si vous nominez une équipe, un groupe ou une organisation, veuillez indiquer seulement un numéro de téléphone pour le groupe ou l’organisation.  |  |
| **Adresse de l'employeur actuel** (Si vous nominez une équipe ou un groupe, veuillez indiquer l’adresse de l’employeur actuel de l’équipe ou du groupe. Si vous nominez une organisation, veuillez indiquer l’adresse de l’organisation). |  |
| **Employeur actuel** (Si vous nominez une équipe ou un groupe, veuillez indiquer l’employeur de l’équipe ou du groupe. Si vous nominez une organisation, cette question ne s’applique PAS à vous).  |  |
| **Poste actuel**(Si vous nominez une équipe ou un groupe, veuillez indiquer le nom et le poste actuel de tous les membres. Si vous nominez une organisation, cette question ne s’applique PAS à vous). |  |

Section 4 – Questions

Veuillez répondre aux cinq questions suivantes concernant le candidat (individu, organisation, équipe ou groupe)

|  |
| --- |
| **1. Décrivez votre relation avec le candidat, incluant le montant de temps que vous le connaissez.** **(maximum de 750 mots)** |
|  |

|  |
| --- |
| **2.** **Si le candidat est un individu, décrivez brièvement leur lieu de travail et leur emploi actuel. Si le candidat est une organisation, une équipe ou un groupe, décrivez brièvement l'organisation, l'équipe ou le groupe ainsi que son mandat.****(maximum de 750 mots)** |
|  |

|  |
| --- |
| **3. Décrivez, à l’aide d’exemples, les réalisations professionnelles et académiques du candidat, y compris, les prix, distinctions, projets spéciaux, présentations ou articles publiés.** **(maximum de 750 mots)** |
|  |

|  |
| --- |
| **4. Décrivez l’implication du candidat auprès des activités communautaires ou de bienfaisances (locales, nationales ou internationales).** **(maximum de 750 mots)** |
|  |

|  |
| --- |
| **5. Décrivez brièvement ce qui rend ce candidat unique, exceptionnel et digne d'un Prix de reconnaissance de Promotion de la santé Canada.****(maximum de 750 mots)** |
|  |

Merci d'avoir complété le formulaire de mise en candidature

Veuillez noter que le formulaire de mise en candidature ainsi que les deux lettres d’appui doivent être soumis avant la date limite pour que la mise en candidature soit complète et afin qu’elle soit évaluée.

Le formulaire de mise en candidature et les deux lettres d’appui doivent être soumis avant le 21 octobre 2019 à 23h59 heure normale du Pacifique.